



En complément au plan de mise en œuvre de la stratégie pour 2024

Activité d'excellence technique - 2024 et au-delà

Réinitialiser. Rallumer. Se recentrer.

Creating Value

Through and for stakeholders in the private and public sectors

Effective PAOs –  
Sustainable, Relevant,  
Credible

Technical Excellence

Quality & Mobility

- PAO development
- Accountancy learning & development
- *Future-fit*: Common Core Accountancy Competency Framework

- Dev., adopt, impl. of Int. stds – IASB, ISSB, IAASB, IESBA, IPSASB
- PAO technical support
- *Future-fit*: Sustainability reporting

- Quality Accountancy Services
- *Future-fit*: Accountancy professionals and AfCFTA

Public sector transparency, accountability & good governance

People | Processes | Systems

Ce plan de travail montre comment la PAFA visera en 2024 et au-delà à atteindre les objectifs stratégiques et à mettre en œuvre les actions stratégiques par le biais des mécanismes établis décrits ci-dessous.

Objectifs stratégiques	Actions stratégiques	Mécanismes
Soutenir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de normes internationales	Contribuer à l'élaboration des normes internationales - IASB, ISSB, IAASB, IESBA, IPSASB : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaider en faveur de l'adhésion de membres africains au SSB international et s'engager auprès de ces membres / les soutenir.</li> <li>• Participer à des consultations internationales sur des sujets pertinents pour l'Afrique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum (multipartite) pour la promotion de l'excellence technique en Afrique</li> <li>• Groupe consultatif technique sur les rapports sur la valeur des entreprises</li> <li>• Groupe consultatif technique sur l'éthique, l'audit et l'assurance</li> <li>• Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique</li> <li>• Conseil africain des rapports intégrés</li> <li>• Relations de liaison avec le personnel de l'IASB, de l'ISSB, de l'IAASB, de l'IESBA, de l'IPSASB, de la Fondation IFRS et de l'IFAC, ainsi qu'avec le Forum africain des régulateurs indépendants de la comptabilité et de l'audit (AFIAAR).</li> </ul>
	Faciliter l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales - IASB, ISSB, IAASB, IESBA, IPSASB : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser aux normes nouvelles et révisées.</li> <li>• Fournir un soutien technique aux OCP, y compris des mises à jour techniques cobrandées et des approfondissements sur des sujets pertinents pour l'Afrique.</li> </ul>	
	Faire progresser les rapports et l'assurance en matière de développement durable en Afrique : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser.</li> <li>• Promouvoir et soutenir l'adoption effective des normes par le biais de réformes réglementaires.</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre effective des normes par le renforcement des capacités.</li> </ul>	

## Soutien technique : Élaboration, adoption et mise en œuvre des normes internationales

### À PROPOS DE L'INITIATIVE

#### **Contexte**

La profession de comptable est ancrée dans des normes internationales qui servent de meilleures pratiques :

- comment rendre compte des activités d'une entité, d'un point de vue financier et non financier, d'une manière pertinente, transparente et comparable ;
- comment fournir une assurance sur ces informations ; et
- la manière dont les professionnels de la comptabilité doivent se comporter en tant que gardiens de ces informations.

Pour atteindre ces objectifs et, en fin de compte, protéger l'intérêt général, l'adoption généralisée de ces normes est nécessaire pour garantir que tous les professionnels de la comptabilité agissent de manière cohérente. Il incombe donc aux professionnels de la comptabilité non seulement de se conformer aux diverses normes, mais aussi de jouer un rôle actif dans l'élaboration de ces normes. La PAFA représente la voix de la profession comptable en Afrique dans l'élaboration des normes internationales et y parvient avec le soutien des groupes consultatifs techniques et du Forum pour l'avancement de l'excellence technique en Afrique.

#### **L'impact que nous cherchons à atteindre**

- Amélioration de l'information et de la transparence dans les secteurs public et privé afin de renforcer l'efficacité de l'allocation des ressources et les perspectives de croissance des pays.
- Amélioration des rapports et de la transparence dans les secteurs public et privé, ce qui contribue à l'augmentation des investissements étrangers directs.
- Renforcement de la confiance dans les informations utilisées par les investisseurs et les marchés de capitaux (ainsi que par les comités des comptes publics et les partenaires de développement dans le secteur public).
- Amélioration des rapports et de l'assurance sur la création de valeur dans les secteurs public et privé sur l'ensemble du continent.

#### **Les résultats que nous cherchons à atteindre**

- Participation accrue de la profession comptable en Afrique à l'élaboration des normes internationales.
- Des normes internationales élaborées en tenant compte de l'Afrique, afin d'en favoriser l'adoption et la mise en œuvre.
- Adoption et mise en œuvre des normes internationales sur l'ensemble du continent.
- Application cohérente des normes internationales sur l'ensemble du continent.
- Les OCP qui peuvent répondre aux besoins techniques de leurs membres dans tous les secteurs.
- Des professionnels de la comptabilité qui :
  - En participant à l'élaboration des normes internationales, ils s'engagent en faveur des normes, plaident pour leur adoption et soutiennent leur mise en œuvre.
  - Comprendre et appliquer de manière appropriée les normes internationales dans leurs fonctions quotidiennes, contribuant ainsi à la qualité de l'information.
  - Contribuer à la transparence, à la responsabilité et à la bonne gouvernance dans les secteurs public et privé.

#### **Résultats prévus**

- Des efforts coordonnés pour sensibiliser à l'évolution des normes internationales.

- Coordination des efforts visant à obtenir des contributions aux consultations des organismes internationaux de normalisation.
- Soumission de réponses aux consultations des organismes internationaux de normalisation qui sont représentatives de l'ensemble des membres de la PAFA / de l'Afrique.
- Plaidoyer et soutien pour l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales relatives à la profession comptable en Afrique.

## LA CAPACITÉ DE LA PAFA À FOURNIR DES RÉSULTATS

### **Analyse SWOT**

#### Points forts<sup>1</sup>

- Reconnaissance de la marque.
- Une portée à l'échelle de l'Afrique.
- Relations étroites avec les membres du comité de normalisation et les principales parties prenantes.
- Des partenariats et des réseaux mondiaux pour faciliter l'échange de bonnes pratiques et de connaissances sur les normes internationales.
- Capacité à rassembler et à influencer.

#### Faiblesses<sup>2</sup>

- Ressources financières et humaines limitées pour permettre une exécution efficace du plan d'activité.
- Les barrières linguistiques qui peuvent empêcher une compréhension et une mise en œuvre efficaces des normes internationales.
- L'absence de recherche exhaustive et de collecte de données sur les besoins et les défis spécifiques de la profession comptable en Afrique, afin d'orienter l'élaboration de normes contextuelles.

#### Opportunités<sup>3</sup>

- Collaborer avec des homologues mondiaux et participer à des forums internationaux pour faciliter le partage des connaissances et contribuer aux processus de normalisation.
- Devenir le partenaire de choix pour le renforcement des capacités en matière d'assurance et d'établissement de rapports sur le développement durable.
- Renforcer la transparence, la responsabilité et la bonne gouvernance.
- Améliorer la pertinence des OCP pour les principales parties prenantes, c'est-à-dire les entreprises, les gouvernements, etc.
- Améliorer la pertinence des professionnels de la comptabilité sur le marché.

#### Menaces<sup>4</sup>

- Les OCP disposent de ressources financières et humaines limitées pour participer aux processus de normalisation internationale.
- Les incertitudes économiques à l'échelle mondiale qui peuvent avoir un impact sur la mise en œuvre des activités planifiées.
- Les parties prenantes résistent à l'adaptation aux nouvelles normes internationales par peur du changement ou par préférence pour les pratiques existantes.
- Les défis juridiques et réglementaires dans les différentes juridictions qui peuvent constituer des obstacles au respect intégral de certains aspects des normes internationales.
- Les OCP désengagées ne bénéficient pas des services de la PAFA.

### **Risques potentiels**

<sup>1</sup> Les facteurs qui contribuent au succès continu de la PAFA et à la réalisation de sa mission.

<sup>2</sup> Les facteurs qui entravent le succès et la croissance de la PAFA et l'empêchent de réaliser sa mission et son plein potentiel.

<sup>3</sup> L'environnement dans lequel la PAFA opère offre des opportunités. Quelles opportunités la PAFA pourrait-il exploiter au profit de ses parties prenantes ?

<sup>4</sup> Facteurs de l'environnement extérieur sur lesquels la PAFA n'a pas de prise et qui présentent des risques pour sa stabilité et sa pérennité.

- Résistance ou manque d'intérêt / de ressources / de savoir-faire des OCP pour participer aux processus d'élaboration des normes internationales.
- Des fonds insuffisants pour investir dans des programmes de renforcement des capacités des OCP et d'autres parties prenantes, ce qui les empêche de participer activement aux processus d'élaboration des normes internationales.
- Absence de représentation de l'Afrique dans les conseils internationaux de normalisation.
- Les organismes internationaux de normalisation n'entendent pas la voix de l'Afrique.
- Résistance à l'adoption de normes internationales.
- Les normes internationales adoptées ne sont pas mises en œuvre / la mise en œuvre des normes internationales est de faible qualité.
- Connaissance insuffisante du travail de la PAFA et donc faible participation aux initiatives prévues.
- Manque d'intérêt du conseil international de normalisation, de la Fondation IFRS et de l'IFAC pour un partenariat avec la PAFA.
- Manque d'influence sur les décideurs politiques nationaux qui sont responsables de l'adoption des normes internationales ou de l'intégration des normes internationales dans les pratiques nationales.

### ***Parties prenantes concernées***

- Les organismes internationaux de normalisation et leurs sous-groupes, c'est-à-dire :
  - Conseil des normes comptables internationales (IASB)
  - Conseil international des normes de durabilité (ISSB)
  - Conseil international des normes d'audit et d'assurance (IAASB)
  - Conseil international d'éthique comptable (IESBA)
  - Conseil des normes internationales du secteur public (IPSASB)<sup>5</sup>
- IFAC
- Fondation IFRS
- Membres, associés et affiliés de la PAFA
- Entreprises
- Les régulateurs, y compris AFIAAR
- Donateurs

### ***Groupes PAFA***

- Groupe consultatif technique sur les rapports sur la valeur des entreprises
- Groupe consultatif technique sur l'éthique, l'audit et l'assurance
- Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique <sup>6</sup>
- Forum pour la promotion de l'excellence technique en Afrique (pas encore établi - voir l'annexe)

## **ACTIVITÉS PRÉVUES PAR LA PAFA POUR 2024**

### ***Renforcement des institutions***

- Créer un forum composé d'experts internationaux, régionaux et nationaux afin de contribuer au développement d'un centre de connaissances techniques efficace pouvant être exploité pour contribuer aux ordres du jour et aux processus des organismes internationaux de normalisation.
- Exploiter le Conseil africain de l'information intégrée ou d'autres mécanismes pour favoriser l'adoption et la mise en œuvre des normes IFRS en matière de développement durable.

<sup>5</sup> Reportez-vous au plan d'activité de la gestion de la valeur publique.

<sup>6</sup> Reportez-vous au plan d'activité de la gestion de la valeur publique.

- Renforcer la relation/soutien francophone par la collaboration avec l'UEMOA, la CEMAC et l'OHADA
- Élaborer une stratégie de renforcement des capacités pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre des normes IFRS en matière de développement durable en Afrique et prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette stratégie.

### ***Défense des intérêts***

- S'engager auprès d'organismes internationaux et régionaux, tels que les Nations unies, l'Union africaine et la Banque mondiale, pour promouvoir l'adoption de normes internationales indispensables à la stabilité économique et à l'intégrité financière mondiale.
- Renforcer les collaborations avec les organisations multilatérales, telles que la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales, afin d'obtenir un soutien pour l'adoption de normes internationales et de tirer parti de leur influence pour plaider en faveur de l'harmonisation.

### ***Développement / partage des connaissances***

- Organiser des événements<sup>7</sup> pour informer les OCP et leurs membres ainsi que d'autres parties prenantes clés des nouvelles prises de position les plus pertinentes pour la profession comptable en Afrique.
- Exploiter le site web de la PAFA pour aider les OCP et leurs membres à s'orienter dans l'élaboration des normes internationales.
- Répondre aux consultations jugées les plus pertinentes et ayant le plus d'impact sur l'Afrique.
- Organiser des ateliers de renforcement des capacités pour les OCP, les organismes de réglementation et les autres parties prenantes. Ces ateliers devraient être axés sur l'amélioration des compétences techniques, la promotion d'une compréhension approfondie des normes internationales et la fourniture de conseils sur les stratégies de mise en œuvre efficaces.

### ***Leadership et recherche***

- Établir des partenariats avec des institutions universitaires, des groupes de réflexion et des organismes de recherche afin de mener des études approfondies sur l'impact et les avantages de l'adoption de normes internationales dans différentes régions d'Afrique. Utiliser les résultats pour plaider en faveur de l'élaboration des politiques et améliorer la compréhension des avantages de l'alignement sur les normes mondiales.

---

<sup>7</sup> Les organisations membres de la PAFA peuvent co-brandir ces événements avec la PAFA.

# Annexe

## FORUM POUR PROMOUVOIR L'EXCELLENCE TECHNIQUE EN AFRIQUE

### MANDAT ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES

En 2021, le Secrétariat a élaboré une nouvelle approche pour promouvoir l'excellence technique en Afrique. Cette nouvelle approche comprend les mécanismes suivants par lesquels mettre en œuvre la stratégie de la PAFA en ce qui concerne l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des normes internationales et des meilleures pratiques :

- Groupe consultatif technique sur les rapports sur la valeur des entreprises
- Groupe consultatif technique sur l'éthique, l'audit et l'assurance
- Groupe consultatif technique sur la gestion de la valeur publique
- **Forum pour la promotion de l'excellence technique en Afrique (en remplacement du Forum des normalisateurs techniques)**

Les groupes consultatifs techniques, qui sont de petits groupes composés d'experts techniques, sont informés par le Forum pour l'avancement de l'excellence technique en Afrique, qui est un groupe plus large de parties prenantes de la PAFA intéressées par les normes internationales et les meilleures pratiques.

Comme le directeur général est responsable devant le conseil d'administration de la mise en œuvre de la stratégie, c'est lui qui supervise le fonctionnement de ces mécanismes.

---

#### Objectif

1. Le Forum pour l'avancement de l'excellence technique en Afrique offre une plateforme d'engagement et d'échange de connaissances et d'expériences à un large éventail de parties prenantes intéressées par le développement, l'adoption et la mise en œuvre de normes internationales et de meilleures pratiques en Afrique.

#### Engagement

2. Les membres du forum s'engagent à :
  - 2.1. S'engager avec la PAFA à promouvoir l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des prises de position des organismes internationaux de normalisation suivants :
    - a) Conseil des normes comptables internationales ;
    - b) Conseil international des normes de durabilité ;
    - c) Conseil international des normes d'éthique pour les comptables ;
    - d) Conseil international des normes d'audit et d'assurance ; et
    - e) Conseil des normes comptables internationales du secteur public.
  - 2.2. Échanger des connaissances et des expériences et faciliter le renforcement des capacités pour l'adoption et la mise en œuvre des déclarations susmentionnées.
  - 2.3. Renforcer la participation et l'influence de la profession comptable en Afrique dans l'élaboration des normes internationales.

#### L'adhésion

3. Le Forum comprend les catégories de membres suivantes :

- 3.1. Membres et associés de la PAFA
- 3.2. Organismes officiels de normalisation de toute juridiction africaine
4. Le secrétariat lance un appel annuel aux membres et associés de la PAFA ainsi qu'aux organismes de normalisation pour qu'ils rejoignent le forum.<sup>8</sup>
5. Chaque membre et associé de la PAFA et chaque organisme de normalisation nomme un représentant et un suppléant.
6. Le secrétariat tient à jour une base de données des membres du Forum et de leurs représentants et suppléants. Les membres du Forum communiquent sans délai à la directrice technique tout changement de représentant ou de suppléant.
7. Jusqu'à ce que la PAFA ait mis en place un comité de nomination, le président et le vice-président du forum sont sélectionnés par le conseil d'administration sur la base d'une recommandation de la directrice générale et de la directrice technique.

#### **Durée du mandat**

8. Le mandat des membres est illimité. Le mandat du président est de trois ans.

#### **Évaluation des performances**

9. Le Forum évalue annuellement ses performances dans un esprit d'amélioration continue.

#### **Révision périodique du mandat**

10. Ce mandat sera revu tous les trois ans.

### **ANNEXE - PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES**

#### **Procédures de réunion**

1. Le forum se réunit en personne ou virtuellement une fois par an.
2. Le président du Forum convoque la réunion. En son absence, le vice-président convoque la réunion. Si le président et le vice-président sont tous deux absents, les membres présents élisent un autre membre pour convoquer la réunion.
3. Tous les membres doivent se préparer et participer aux délibérations de la réunion.
4. Le secrétariat élabore et distribue l'ordre du jour et les documents pour chaque réunion au moins deux semaines avant la réunion.

#### **Responsabilité**

5. La directrice générale rend compte trimestriellement au conseil d'administration des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de la PAFA. .

---

<sup>8</sup> Le Forum sera mis en place en 2024.